Publiée en ligne le 21 DEC. 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX**

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-166

**L'an deux mille vingt trois, le 18 décembre à 18 h**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Patrick DARY**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 décembre 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 18

☐ votants : 28

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Daniel BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre ROUX, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Francis CUBERTAFON, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Jacques BLONDY, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Laurent GORYL, Mme Céline BOYARD, Mme Sandrine FUSADE, Mme Evelyne MACHANE, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Monique PLAZZI, M. François BOISSERIE.

Pierre MILLET-LACOMBE donne pouvoir à Marie Madeleine LORIN
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Sandrine FUSADE donne pouvoir à Stéphanie TOESCA
Evelyne MACHANE donne pouvoir à Annick HUCHET
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Patrick DARY
Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
François BOISSERIE donne pouvoir à Roland POURCHET
Monique PLAZZI donne pouvoir à Francis DELORT

SECRETAIRE : Francis CUBERTAFON

OBJET :

Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement

Rapporteur : A. HUCHET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L.1612-1 ;

Considérant que jusqu'à l'adoption du budget le Président peut, sur autorisation du Conseil Communautaire, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à concurrence du quart des crédits ouverts au budget, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **autorise** l'engagement, la liquidation et le mandatement, avant le vote du BP 2024, des dépenses d'investissement suivantes :

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231218-DC20237100407-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Publiée en ligne le 21 DEC. 2023

| Chapitre | Crédits votés au BP 2023(y compris les RAR 2022 inscrits au BP 2023) + Décisions modificatives 2023 | Quart des crédits votés |
|---|---|---|
| 20 : Immobilisations incorporelles<br>*dont 204 : Subventions d'équipement* | 1 352 425 €<br>*1 086 440 €* | 338 106 €<br>*271 610 €* |
| 21 : Immobilisations corporelles | 260 000 € | 65 000 € |
| 23 : Immobilisations en cours<br>*dont au niveau des opérations* | 4 359 595 € | 1 089 899 € |
| Total | 5 972 020 € | 1 493 005 € |

Répartis comme suit au niveau des opérations :

| Chapitre | Opération | Compte | BP 2023 Crédits votés | Quart des crédits votés |
|---|---|---|---|---|
| 23 | Cinéma Arévi / 022 | 2317 | 20 000 € | 5 000 € |
| 23 | Espace Bien-Etre / 034 | 2313 | 20 000 € | 5 000 € |
| | Total | | 40 000 € | 10 000 € |

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

**Le secrétaire**

**F. CUBERTAFON**

**Le Président**

**P. DARY**

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231218-DC20237100407-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023